

4 mars 2000

Le budget fédéral de l'an 2 000

Du déficit zéro au remboursement de la dette comme priorité budgétaire



Le gouvernement fédéral baigne dans une période de prospérité, la plus longue croissance depuis les années 60 et qui serait la plus longue depuis la Deuxième guerre n'eut été de la décroissance du seul deuxième trimestre de 1995. Comme si ce n'était pas suffisant, il est en train de se noyer dans un important excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de 12 milliards \$ (12 M\$) pour la seule année 1999-2000, le quatrième excédent de suite, une première depuis 50 ans.

En effet, le gouvernement fédéral prévoit des surplus officiels de 7.5 M\$ pour l'année financière 1999-2000. À ce surplus officiel, il faut ajouter 4.8 M\$, le surplus de la caisse de retraites des employés du fédéral en 1999-2000 que le fédéral comptabilise comme une dépense même si elle ne correspond à aucune sortie de fonds. Cette dépense virtuelle sert à rembourser la dette de marché — libérant ainsi des fonds pour la spéculation boursière — même si ce remboursement est caché par une croissance équivalente de la dette virtuelle (techniquement appelée dette actuarielle) envers ses employés.

Le gouvernement fédéral profite-il de cette conjoncture économique et budgétaire exceptionnelle pour combler le déficit social ? Au contraire, il refuse de combler ce déficit causé par la politique du déficit zéro depuis 1994 tout comme il refuse, malgré les apparences, de remettre aux contribuables le résultat de 14 ans de non-indexation des exonérations et seuils d'impôts sur le revenu. Justice serait-elle faite si un *Shylock* arrêta de nous plumer chaque année, après 14 ans, tout en nous ayant jamais remis le prêt initial !

Le gouvernement fédéral veut continuer à faire décroître la part des dépenses de programme par rapport au Produit intérieur brut (PIB). Comme le gouvernement fédéral le dit lui-même, non sans fierté : « *[I]es dépenses de programme du gouvernement fédéral devraient tomber à 12.2 % du PIB en 1999-2000, le niveau le plus bas depuis 1949-50. Il s'agit là d'une baisse de 5.3 points de pourcentage par rapport au sommet enregistré en 1992-1993.* »

Dorénavant, Ottawa se propose d'augmenter les dépenses de programme au prorata de l'inflation et de l'augmentation de la population mais sans aucunement tenir compte de l'augmentation de la productivité ou, si l'on veut, de la croissance de la richesse collective. En conséquence, de 1999-2000 à 2000-2001, les dépenses de programme baisseront d'un autre 0.6 point de pourcentage et ainsi de suite jusqu'au moins 2005.

Priorité budgétaire pour l'an 2 000 ou pour 2 005 ?

En additionnant les prévisions budgétaires des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral fait croire que sa priorité sera la baisse des impôts. Rien n'est moins vrai si l'on s'en tient à la seule prochaine année financière 2000-2001. Les rabais d'impôt, y inclus les mesures rétroactives à 1999-2000, seront de 4.9 M\$. Les *nouvelles* dépenses de programme qui seront *réellement faites* d'ici le 31 mars 2001 — excluant donc les augmentations automatiques des programmes établis comme, par exemple, la sécurité de la vieillesse mais incluant les mesures rétroactives à 1999-2000 puisées à même les surplus de cette année fiscale qui se termine le 31 mars 2000 — seront de 6.6 M\$.

Cette croissance des dépenses de 6.6 M\$, moindre cependant que celle du PIB, rappelons-le, et qui n'augmente pas les dépenses par habitant en dollars constants de 1998, passées de 6 000 \$ en 1993-94 à 5 000 \$ en 2000-01, n'est pas entièrement consacrée aux dépenses sociales, loin de là. Le maintien de la loi et l'ordre (défense, GRC, contrôle de l'immigration) a droit à 1.9 M\$; les agriculteurs de l'Ouest ont droit à 1.1 M\$; la santé et l'éducation obtiennent aussi 1.1 M\$; la recherche-innovation, y compris pour l'environnement, a 0.8 M\$; les affaires internationales, dont l'aide internationale, obtiennent 0.5 M\$; les travaux publics ont 0.4 M\$; les exclues (sans-abri et handicapés) ont 0.3 M\$.

Une bonne partie de ces dépenses profiteront directement et indirectement à l'entreprise privée, particulièrement au grand capital. En effet, qui est le premier bénéficiaire du statu-quo que maintiennent l'armée et les forces policières ? Sans prise de participation publique et sans contrôle démocratique sur les priorités de recherche, à qui profitent les subventions à la recherche-innovation, même en matière d'environnement ? Qui profite d'abord du rayonnement international du Canada, y compris de l'aide internationale dont la plus grande partie revient au Canada sous forme d'achats ou de contrats de service pour des projets profitant le plus souvent aux classes dirigeantes d'ici et d'ailleurs ? Pour les services publics, hors machine administrative, la création d'emploi et les programmes sociaux, on parle de moins de 2 M\$ de mesures nouvelles.

Par contre, le remboursement de la dette, calculé de la même façon, réclamera 6 M\$ pris à même les surplus officiellement déclarés. Par rapport, cependant, à « *l'excédent financier* », c'est-à-dire aux revenus *réellement* reçus moins les

dépenses *réellement* faites, qui est la mesure du surplus des autres pays du G-7 et qui est recommandé par l'OCDE, le remboursement de la dette sera de 10.7 M\$ de 1999 à 2001.

En plus des 3 M\$ de la « *réserve pour éventualité* » de chacune des années 1999-2000 et 2000-2001, soit 6 M\$ en tout, il faut ajouter le surplus de la caisse de retraites des employés du fédéral de 4.8 M\$ en 1999-2000. À ces surplus viendra s'ajouter la création, en 2000-2001, d'un fonds de pension pour les employés placé cette fois sur le marché, fonds qu'alimentera une contribution fédérale d'au moins 3.5 M\$. Ce subterfuge, sans techniquement rembourser la dette de marché, l'annulera par un actif compensatoire « *en dehors du périmètre comptable* » du gouvernement fédéral, comme dirait Bernard Landry, mais tout à fait contrôlé par lui. À ce remboursement potentiel de 14.3 M\$, il faut cependant soustraire le règlement sur l'équité salariale de 3.6 M\$ que le fédéral a décidé de considérer comme une dépense hors budget.

Le tableau suivant récapitule le tout :

Nouveaux rabais d'impôt, nouvelles dépenses qui seront réellement faites en 2000-2001 et remboursement direct et indirect de la dette annoncés après le budget de 1999-2000, y compris les mesures affectant le surplus de 1999-2000			
En milliards \$	Comptabilisé en 1999-2000	Comptabilisé en 2000-2001	Applicable en 2000-2001
Nouveaux rabais d'impôt	0.3	4.6	4.9
Nouvelles dépenses	3.5	3.1	6.6
qui comble le déficit social	1.1	0.7	1.8
qui profite avant tout à la grande entreprise	1.6	1.6	3.2
autre, dont l'aide aux agriculteurs	0.8	0.8	1.6
Remboursement de la dette	7.8	2.9	10.7

Donc la priorité du budget 2000-2001, c'est d'abord et avant tout le remboursement de la dette suivi des dépenses favorisant d'abord la bourgeoisie et la petite bourgeoisie puis, en dernier lieu, les rabais d'impôt. C'est donc dire que la réalité contredit complètement le discours du budget, dont la propagande est amplifiée à

qui mieux mieux par les grands médias mis à part **Le Devoir** dont la une « *Patience, contribuables* » révèle qu'il a compris le subterfuge fédéral sans toutefois comprendre que la priorité est le remboursement de la dette.

Pas plus que le budget 1999-2000 fut le « *Budget santé* » que **La Presse** et **Le Devoir** annonçaient à la une l'année dernière, le budget 2000-2001 n'est celui de la baisse des impôts que **La Presse**, le **Globe and Mail** et plusieurs autres annoncent à la une de cette année.

Une orgie de manipulations comptables

Comment, diable, le fédéral peut-il à ce point mettre dame vérité sur sa tête ?

Aux traditionnelles manipulations comptables effectuées grâce aux obscures « *opérations non budgétaires* » grâce à la confusion entre dépenses réelles et engagements, le fédéral a ajouté, depuis 1996-97, la technique de budgéter à l'année fiscale terminée des dépenses à effectuer dans les années fiscales subséquentes. Si le Vérificateur général avait dénoncé ces pratiques pour les deux premières années parce ces « *Fonds de l'innovation* » et « *Fonds des bourses du millénaire* » amplifiaient artificiellement les dépenses de l'année se terminant afin de masquer l'ampleur du surplus et donc du remboursement direct ou indirect de la dette publique, il a capitulé en 1998-99 quand le fédéral a budgété 3.5 M\$ pour la santé à être dépensé dans les trois années subséquentes au gré des provinces.

On voit ce que donne aujourd'hui pareille pirouette comptable. Comme ce paiement n'est pas récurrent, le gouvernement du Québec a décidé de laisser fructifier sa part de 840 millions \$ aux mains du fiduciaire, la Banque Toronto-Dominion. Ainsi, cette somme est-elle à la fois « *en dehors du périmètre comptable* » des gouvernements québécois et fédéral ! Pourtant, cet argent appartient bien à l'un ou l'autre de ces gouvernements. Si cette décision se défend en termes de gestion afin d'éviter des dépenses non récurrentes — à cet égard, le fédéral doit en prendre tout le blâme — elle est inexcusable en termes de l'urgence à combler les besoins criants du système de santé. Dans pareil cas, on dépense et puis on voit. En attendant, c'est le capital financier qui profite de l'usage de ces fonds.

Ainsi encouragé par le Vérificateur général à poursuivre dans la voie du surréalisme comptable, le gouvernement fédéral ne se retient plus pour le présent budget. À l'année financière terminée 1999-2000, il impute 2.5 M\$ pour la santé et l'éducation supérieure à être dépensé dans les prochains quatre ans, 0.9 M\$ pour l'innovation à être dépensé de 2002 à 2005, plus un autre milliard de dépenses diverses à être dépensé dans l'année fiscale 2000-2001 sans compter 1,4 M\$ rajoutés en cours de route durant l'année financière 1999-2000 dont une partie sera dépensée durant l'année fiscale 2000-2001.

À force de fabriquer ainsi des fonds et des fiducies — les fonds et fiducie de l'innovation, de la santé ne sont que la pointe de l'iceberg — dans lesquels l'entreprise privée joue un rôle de consultant et de gestionnaire de plus en plus important et qui se subsistent à la responsabilité des ministères et des départements, on en vient à masquer l'ampleur des surplus et donc du remboursement direct et indirect de la dette tout en semi-privatisant d'importantes fonctions gouvernementales.

De quelles baisses d'impôt parle-t-on ?

Dorénavant, à toutes ces manipulations s'ajoutent les pronostics sur cinq ans qui permettent de promettre n'importe quoi et son contraire, et même la lune pour la cinquième année de la prévision. En fait, le gouvernement fédéral avait utilisé cette tactique comptable l'an dernier mais seulement pour la santé. On se souvient du fameux 11.5 M\$ sur cinq ans alors que l'augmentation du budget santé pour l'année 1999-2000 proprement dite était nulle !

Il en est ainsi des fameuses baisses d'impôt, y inclus la prestation fiscale pour enfants, dont l'impact est marginal pour l'année financière 2000-2001. Non seulement ces baisses seront-elles négligeables — par exemple de moins de 500 \$ et souvent même de moins de 300 \$ pour les contribuables gagnant 50 000 \$ sauf pour les quelques parents seuls ayant ce niveau de revenu — mais elles seront des plus régressives. Pour tous les types de ménage, sauf un couple avec enfant(s) vivant avec un seul revenu, un triplement de revenu, par exemple de 50 000 \$ à 150 000 \$ ou de 20 000 \$ à 60 000 \$, occasionne plus qu'un triplement des rabais d'impôt et souvent beaucoup plus. Quant au tiers de contribuables ne payant pas d'impôt, ou même quant à la moitié des contribuables en payant peu ou pas du tout, elles ne profitent pas ou peu de ces rabais.

Aux baisses d'impôts, qui favoriseront à la longue davantage les familles avec enfants à cause de l'amélioration très graduelle de la prestation fiscale pour enfants, le gouvernement fédéral ajoute le doublement du temps des congés parentaux de 25 semaines à 52 semaines mais seulement à 55 % du salaire. Il faut, cependant, se souvenir que ce doublement ne s'applique pas à l'année financière 2000-2001 mais commence seulement lors de l'année fiscale suivante.

Ce faisant, le gouvernement fédéral envoie un signal clair aux femmes :
« *N'attendez rien de nous du côté de l'amélioration des services publics. En compensation, on vous donne un petit chèque. En particulier, on vous encourage à faire des enfants... en autant que vous restiez ou intégrez le marché du travail. En effet, nous sommes inquiets du taux de reproduction du 'capital humain' et du vieillissement de la population... mais aussi de la stagnation du taux de participation des femmes au marché du travail tel qu'il est, c'est-à-dire discriminatoire face aux femmes.* » D'un point de vue capitaliste, c'est ce qu'on

appelle donner un minimum pour avoir le maximum, soit un excellent rapport coût-bénéfice.

Si, après le remboursement de la dette, la baisse des impôts pour « *classes moyennes* » va peut-être devenir la seconde priorité budgétaire c'est moins à cause de l'ampleur des rabais qu'à cause de la législation de ces rabais dès l'année fiscale 2000-2001. En effet, par rapport aux rabais anticipés de l'année 2004-2005, 62 % de ces rabais seront légiférés dès l'année financière 2000-2001. Par contre, une bonne partie des augmentations de dépenses, particulièrement celles servant à combler le déficit social, ne seront ajoutées qu'à la pièce au fur et à mesure des années et si seulement les résultats de l'année fiscale finissante, au moment du discours du budget, montrent des surplus capables de les financer.

Les rabais d'impôt sont donc en grande partie coulés dans le ciment pendant que l'augmentation des dépenses sociales dépend des aléas de la conjoncture. Quelle conjoncture faut-il attendre au cours des cinq prochaines années ?

La crise, quelle crise ?

Il faut ici bien faire la différence entre, d'une part, les pronostics optimistes des analystes patentés, dont la fonction première est d'entretenir un optimisme de commande pour soutenir la spéculation boursière et, d'autre part, la réalité d'une prospérité soutenue par un endettement relatif record des ménages canadiens et américains, de même que par une croissance très rapide de l'endettement des ÉU vis-à-vis le reste du monde alors que la prospérité du Canada dépend de son très important surplus d'exportation vers les ÉU lui aussi en croissance rapide. {voir sur ce site mon exposé « **Contre la crise économique majeure qui s'en vient** » au Contre-sommet des jeunes pour une discussion sur la possibilité d'une crise majeure de même sur le pourquoi du succès de la politique du 'déficit zéro' et sur le rôle du gouvernement dans l'appui à la spéculation boursière }

Que fera le gouvernement fédéral en cas de crise ? Le discours du budget indique qu'Ottawa n'a prévu qu'un « *ralentissement* » de la croissance contre lequel, le cas échéant, il est prêt à sacrifier sa « *réserve pour éventualités* » de 3 M\$ et sa nouvelle réserve de « *prudence économique* » qui ne sera cette année que de 1 M\$, puis de 2 M\$ en 2001-2002. Ce ne sera certainement pas suffisant en cas de crise majeure. Ottawa voudra-t-il alors sacrifier son déficit zéro ? Le discours du budget affirme clairement qu'Ottawa veut réduire son endettement à 50 % du PIB d'ici 2005 contre 75 % en 1995 et 61 % maintenant.

Ce n'est certainement pas un problème s'il est possible de noyer la dette dans la croissance comme ce fut le cas avec la dette de guerre de 1945 à 1975. Mais ce sera impossible en cas de crise sauf à maintenir le déficit zéro c'est-à-dire sauf à renoncer à toute politique keynésienne contre-cyclique. Certaines déclarations du

ministre Martin laissent à penser qu'Ottawa envisagerait un tel renoncement. Toute une bataille politique pointe à l'horizon.

Que ça soit de contrer la priorité actuelle du remboursement de la dette, de la baisse des impôts des « *classes moyennes* » et riches et de dépenses favorisant avant tout le grand capital ; ou que ça soit de contrer la crise économique majeure qui s'annonce, la seule politique de riposte est d'exiger un réinvestissement massif dans les dépenses sociales et d'organiser en ce sens un mouvement syndical et populaire unifié. C'est pourquoi le Parti de la Démocratie Socialiste (PDS) propose d'organiser au niveau du Québec une campagne nationale exigeant « *10 milliards \$ maintenant pour combler le déficit social* ».

Marc Bonhomme, 4 mars 2000